Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212901011-20251215-2025_12_15_15-DE

Commune de Landéda
Aber Wrac'h
(Finistère)

Landéda, le 9 décembre 2025

CONSEIL MUNICIPAL
du 15 décembre 2025

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

RAPPORT N°15-08/2025

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212901011-20251215-2025_12_15_15-DE

Dans l'attente de l'avis du comité social territorial (CST) et ce, afin d'adapter le tableau des emplois aux effectifs et à la réalité du fonctionnement des services de la collectivité, il est souhaitable de modifier le tableau des emplois comme proposé ci-dessous.

1) Modification de grade et changement de dénomination

Suite à une réorganisation du service espaces verts et après concertation et accord des agents, il a été convenu de modifier leur dénomination au tableau des emplois :
L'agent responsable des espaces verts a réussi en 2025 le concours d'agent de maitrise.
Dans le tableau des emplois, le poste n'est pas ouvert à ce grade.
Il est proposé de nommer l'agent au grade d'agent de maitrise à compter du 1er janvier 2026.
A ce titre, il convient de procéder à la modification des grades autorisés pour le poste de responsable du service espaces verts.

Emploi	Nouvelle dénomination	Grade minimum	Grade maximum	Durée hebdomadaire de l'emploi	Date prévue de modification	Motif de la modification
Agent du service espaces verts	Responsable du service espaces verts	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent de maîtrise principal	35 h	01/01/26	Changement de dénomination de poste
Responsable du service espaces verts	Agent du service espaces verts	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	35 h	01/01/26	Changement de dénomination de poste

Il y a également lieu d'opérer le changement de dénomination suivant :

Cheffe de projets structurants => Responsable d'opérations

Cet intitulé est plus compréhensible par les interlocuteurs et cohérent avec les missions du poste.

2) Modification de temps de travail

L'évolution du service de restauration scolaire entraîne une hausse des tâches administratives nécessaires à son bon fonctionnement. Les obligations réglementaires, la gestion des inscriptions, le suivi des fournisseurs, ainsi que la coordination avec les services municipaux représentent désormais un volume de travail qui ne peut être absorbé dans le temps actuel de l'agent. Afin de garantir une organisation efficace, la conformité réglementaire et la qualité d'accueil, il apparaît indispensable de renforcer le temps de travail de l'agent actuellement responsable du service.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212901011-20251215-2025_12_15_15-DE

Emploi	Grade autorisé	Durée hebdomadaire de l'emploi	Nouvelle durée hebdomadaire de l'emploi	Date prévue de modification	Motif de la modification
Responsable de la restauration scolaire	Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique principal de 1ère classe	24 h	29h	01/01/2026	Modification de l'organisation d'un service

Je vous propose :

- De modifier le tableau des emplois

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212901011-20251215-2025_12_15_15-DE

Commune de Landéda
Aber Wrac'h

Nombre de membres	
en exercice	= 26
Présents	= 20
Votants	= 23

Délibération du conseil municipal
N°**15-08/2025**
Réunion du 15 décembre 2025

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de David KERLAN, Maire de la commune,
Étaient présents : David KERLAN, Alexandre TREGUER, Anne POULNOT-MADEC, Laurent LE GOFF, Jean-Luc CATTIN, Danielle FAVE, Philippe COAT, Christine CHEVALIER, Céline SIMIER, Daniel GODEC, Isabelle POULLAIN, Muriel COLLOMBAT, Catherine COUSTANCE, Rachel BODENES, Marie-Laure LOUBOUTIN, Jean-Luc LE ROUX (arrivé à 18h47), Laurent QUEZEDE, Marine VAUTIER, Italia BIANCHI-RAMEL, Martine KERFOURN, Pascale BIHANNIC

Absents :
Hervé LOUARN donne procuration à Laurent QUEZEDE
Camille SORDET donne procuration à Marine VAUTIER
Jean-Luc LE ROUX (arrivé à 18h47) donne procuration à Catherine COUSTANCE
Nolwenn BOSSARD, Christophe ARZUR, Clément FORICHER

Madame Céline SIMIER a été élu(e) secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Après avoir délibéré, par 23 voix Pour,

Monsieur David KERLAN, rapporteur(e), entendu(e),

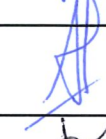
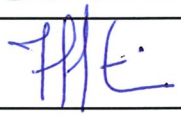
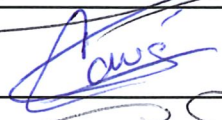
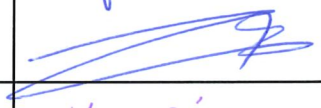
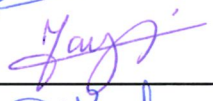
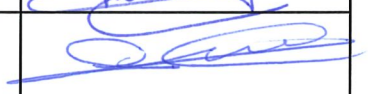
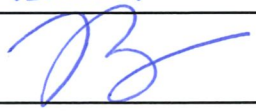
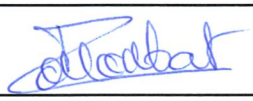
Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de M. le Maire,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des emplois comme ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212901011-20251215-2025_12_15_15-DE

KERLAN David		LOUARN Hervé	Procuration à Laurent QUEZEDE
TRÉGUER Alexandre		COUSTANCE Catherine	
POULNOT – MADEC Anne		LOUBOUTIN Marie-Laure	
LE GOFF Laurent		QUÉZÉDÉ Laurent	
BOSSARD Nolwenn	Absente	SORDET Camille	Procuration à Marine VAUTIER
CATTIN Jean-Luc		VAUTIER Marine	
FAVÉ Danielle		LE ROUX Jean-Luc	
COAT Philippe		BODENES Rachel	
CHEVALIER Christine		KERFOURN Martine	
SIMIER Céline		FORICHER Clément	Absent
GODEC Daniel		BIANCHI RAMEL Italia	
POULLAIN Isabelle		ARZUR Christophe	Absent
COLLOMBAT Muriel		BIHANNIC Pascale	